

# PERMANENCES

## Mission Locale

Le 4ème vendredi de chaque mois  
de 9h00 à 11h30 (sur rendez-vous)

## Conciliateur

Le 1er et 3ème lundi de chaque mois  
de 10h30 à 12h00 (sur rendez-vous)

## Trésorerie

Les mardis (voir liste des dates)  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30